

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 novembre 2017**

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.

Absents excusés : Julien BILLOD-LAILLET, Arnaud CHEREMETIEFF, Christine PUGIN, Dominique PERRIER (pouvoir à Jocelyne WOILLARD), Marie-José POUYET (pouvoir à Christiane ROUGET), Jean-Louis VIENNET (pouvoir à Sophie DONEY).

Olivier DEVILLERS est désigné secrétaire de séance.

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 octobre 2017** : à l'unanimité

### **II – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers DDT :

##### 1) Permis de construire

MORILLAS Guillaume	ru de Bermotte	Maison individuelle	<b>Favorable</b>
--------------------	----------------	---------------------	------------------

##### 2) Déclarations préalables

COURTOY Jean-François	19 rue du Tertre	Installation d'un générateur photovoltaïque	<b>Favorable</b>
GROSDEMOUGE Sylvain	9 rue du Chêne	Création d'une piscine	<b>Favorable</b>
ORANGE	rue du Château d'Eau	Implantation relais de radiotéléphonie Free	<b>Favorable</b>

#### B- Retours dossiers DDT

##### 1) Permis de construire

RECKEL Sébastien	20 rue de Bermotte	maison d'habitation	<b>Accordé</b>
MAVET Nicolas	9 rue des Tilles	maison d'habitation	<b>Accordé</b>
FLEURY Mickaël	3 rue des Bleuets	Création 4 logements	<b>Accordé</b>

##### 2) Déclarations préalables

COURTOY Jean-François	19 rue du Tertre	Installation générateur photovoltaïque	<b>Accordé</b>
GROSDEMOUGE Sylvain	9 rue du Chêne	Création d'une piscine	<b>Accordé</b>
CAHUET Lois	14 rue du Vevant	Aménagement d'un mur	<b>Refusé</b>

#### C- Courriers divers

VIENNET Jean-Yves	14 rue des Oiseaux	Création d'un muret	<b>Favorable</b>
-------------------	--------------------	---------------------	------------------

### **III – Vote de l'attribution de compensation définitive (pacte fiscal financier)**

Le vote de cette attribution de compensation définitive confirme et valide l'accord à l'unanimité du Conseil Municipal de mise en place du pacte financier et fiscal lors de la séance du 7 septembre 2017.

La finalité de ce pacte est de procéder à un nouveau partage des produits fiscaux et de certaines charges, entre les communes et la Communauté, en intégrant des principes de solidarité et d'équité.

Pour la commune d'Etalans, le montant de l'attribution de compensation définitive s'élève à 59 974 € pour l'année 2017.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal approuve le montant de l'attribution de compensation définitive notifiée par le Conseil Communautaire.

### **IV – Convention d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication**

Pour l'enfouissement des réseaux d'électricité, de communication électronique rue Elisée Cusenier, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal donne l'autorisation.

### **V – Remboursement de facture à une enseignante**

Une enseignante a réglé personnellement une facture relative au groupe scolaire pour un montant de 178.45 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte le remboursement de la facture à l'enseignante.

## **VI – Départ d'une locataire à Charbonnières les Sapins**

Madame Sabrina BALDINI libère le logement communal au 6bis rue Principale, suite à la perte de son emploi (préavis d'un mois). Les clés ont été remises le 25 octobre 2017.

Le logement d'une superficie de m<sup>2</sup> est donc disponible à la location pour un montant mensuel de 200.00 € + 50.00 € (charges : chauffage).

## **VII – Décisions Modificatives**

Budget communal :

- Compte-tenu du dépassement des crédits en travaux de voirie, il convient d'abonder le compte 615231 « Voiries » + 15 000.00 (virement de crédits depuis le compte 6748 « Autres subventions exceptionnelles »).
- Pour l'enfouissement des réseaux secs dans la rue Elisée Cusenier, virements de crédits du compte 2313 « Immobilisations en cours » au compte 204172 « Subventions d'équipement versées » pour la somme de 56 000.00 €.
- Modification de compte suite à la demande de Monsieur Comman, Trésorier :  
D 2188 « Autres immobilisations corporelles » : + 10 500.00 €  
R 21531 « Réseaux adductions d'eau » + 10 500.00 €

Budget assainissement :

- Virement de crédits : du compte 2313 « Constructions en cours » 5 350.00 €
  - au compte 213 « Constructions » pour les travaux de regard station d'épuration pour la somme de 350.00 €
  - au compte 2156 « Matériel spécifique d'exploitation » pour les travaux de gestion d'eaux pluviales du lotissement des Bruyères (régularisation d'écriture 2016 inscrite au budget communal alors que les travaux dépendent du budget assainissement) pour la somme de 5 000.00 €

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les décisions modificatives.

- Déblocage de l'emprunt de 600 000 € à taux 0 et relatif à la rénovation de l'école.

## **VIII – Convention AMO terrain de sport CCPHD**

La Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs propose à la commune une convention d'assistance technique et administrative pour la réalisation des travaux prévus au stade de foot : création d'un terrain d'entraînement et mise au norme du terrain d'honneur pour un montant de 3 150 €, sur la base de 18 demi-journées d'intervention.

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition des services communautaires.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal donne son autorisation.

## **IX – Travaux**

- Ecole : les travaux avancent selon le planning prévu. Le terrassement du préau qui abritera la future chaudière a été réalisé pendant les vacances de Toussaint. La pose des portes et fenêtres du bâtiment A, qui doit être livré pour la rentrée des vacances de Pâques, est en cours de réalisation.
- STEP : la nouvelle station d'épuration sera bientôt opérationnelle. Le basculement des effluents de l'ancienne station à la nouvelle devrait avoir lieu entre le 13 et le 18/11.

## **X – Questions diverses**

- Fleurissement du village : les compliments du Conseil départemental sont présentés par la responsable de la commission « Fleurissement-Embellissement ».  
Un travail de fond sur le fleurissement du village de Charbonnières va être effectué sur les conseils de madame Joly (Florysage).

- Commission travaux : La commission travaux se réunira désormais mensuellement. La prochaine réunion aura lieu le lundi 27/11 à 14h à la STEP.
  - Repas « Age d'Or » : il aura lieu le samedi 9 décembre à 11h30 à l'espace socio-culturel. Toute personne de 70 ans et plus est invitée et doit pour cela s'inscrire en mairie avant le 25 novembre.
  - Manifestations du 11 novembre :  
Dépôt de gerbe à CHARBONNIERES LES SAPINS à 9h45 puis cérémonie à ETALANS à 10h15.
  - Point sur les transports scolaires :  
Suite aux problèmes de circuit et d'horaires, une réunion a été proposée aux parents pour informer des nouveaux horaires travaillés conjointement par la région et le transporteur. Les parents n'ont pas accepté ces propositions.  
Une commission de parents d'élèves s'est constituée pour réfléchir et travailler à des solutions réalisables.  
Une rencontre a eu lieu pendant les vacances avec le responsable régional des transports. Les propositions ont été entendues et nous attendons son aval pour un changement plus satisfaisant pour tous.
  - Rythmes scolaires : un sondage rapide a été fait auprès du conseil pour recueillir l'avis des élus (choix anonyme entre 3 propositions :
    - Pour une semaine à 4 jours
    - Pour une semaine à 4 jours et demi
    - Je ne me prononce pas)
 Le résultat sera donné au prochain conseil, en même temps que celui des parents d'élèves et des instituteurs.
  - Une demande de subvention de la part de l'école, pour le spectacle de Noël, a été évoquée et passera en délibération au prochain conseil.
  - Affouage : 232 affouagistes sont inscrits.
  - Connexion internet à Verrières du Grosbois : le débit est très lent avec des coupures fréquentes. Une recherche de solution est à envisager
- ➡ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 7 décembre à 20h30.
- ➡ Levée de séance : 22h30.

Le Maire,  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance,  
Olivier DEVILLERS